Formation à la sécurité des salariés des entreprises extérieures – FSSEE Niveau 2

RIS03A – Risques spécifiques
07/2026

Notre organisme est labellisé par France Chimie AURA

DURÉE
2 jours (14h)

PUBLIC
Personnel encadrant des opérateurs intervenant sur site industriel et/ou signataire des documents de mise au travail (autorisation de travail, permis de travail, …).

PRÉREQUIS
Le stagiaire doit être titulaire d'un certificat niveau 1 ou niveau 2 en cours de validité et **doit maîtriser le français lu, écrit, parlé** (indispensable pour la prise de connaissance et la signature des documents de travail).

DÉMARCHE PÉDAGOGIQUE
L'animation se déroule autour d'une étude de cas unique qui illustre l'intégralité des parties du programme pédagogique. La pratique via des mises en situation des stagiaires (exemples : rédaction de mode opératoire, corédaction de l'autorisation de travail, lecture de plan de prévention, mise au travail).

EQUIPEMENTS & ENCADREMENT
Animée par un formateur dont les compétences techniques sont labellisées par FRANCE CHIMIE Rhône Alpes.

VALIDATION DE LA FORMATION
Certificat de fin de stage .
Un test de contrôle de connaissances (QCM) est effectué en fin de stage et comporte 3 questions éliminatoires.
Un certificat individuel dématérialisé est délivré à l'entreprise en cas de réussite.
Durée de validité : 3 ans

COÛT
Nous consulter pour devis

REFERENCEMENT
Formacode : 11569
CPF :

LIEU
A Saint Fons ou sur le site du client

OBJECTIFS OPÉRATIONNELS
- Acquérir une posture professionnelle conforme à la culture sécurité
- Evaluer les risques en permanence
- Transmettre les informations à son équipe
- Gérer son équipe et son chantier, y compris en situation dégradée
- Intégrer les réflexes de prévention, la vigilance partagée et la responsabilité individuelle dans toutes les situations de travail
- Développer son leadership de manager de proximité

CONTENU
- **Introduction – tour de table**
- **Contexte et enjeux de la sécurité**
 - L'accident du travail et la maladie professionnelle
 - Le contexte réglementaire
 - Le rôle et la responsabilité de chacun dans la prévention de la sécurité et de la santé au travail
- **Rôles et missions du titulaire d'un certificat de Niveau 2 (apprentissage par étude de cas et mise en situation)**
 - Préparation et organisation de l'intervention : rédaction du mode opératoire, évaluation des risques et définition des mesures de prévention / protection
 - Elaborer le mode opératoire et définir le phasage
 - Identifier ses interlocuteurs
 - Participer à l'inspection commune préalable
 - Définir les éléments du plan de prévention et les permis associés
 - Vérifier l'adéquation des moyens matériels et humains mis à disposition
 - Gestion de la mise au travail
 - Appliquer et faire appliquer la 1ère règle d'or : « Pas d'autorisation = pas de mise au travail »
 - Réaliser la mise au travail de façon efficace et transmettre les informations à son équipe sur le chantier
 - Gestion de l'équipe et du chantier tout au long de l'intervention (appliquer et faire appliquer la 2ème règle d'Or « Je vois=j'alerte et j'ose dire STOP »)
 - Gestion de la fin du chantier
- **Bilan**
 - Rôle et missions d'un titulaire du niveau 2
 - Rappel des étapes du processus de gestion de chantier
- **Conclusion**
- **Evaluation des connaissances des stagiaires**

Contact : Nathalie BIENFAIT 04 72 89 06 30 – Liliane BILE 04 72 89 06 19
Mail : reglementation-inscription@interfora.fr
www.interfora-ifaip.fr
Pour les personnes en situation de handicap, nous vous invitons à contacter notre Référent Handicap au 04.72.89.06.26

IFAIP INTERFORA Conseiller • Former • Transformer
2 place Georges Girardet, 69190 SAINT FONS. Tél: 04 72 89 06 26 ; Fax : 04 72 89 06 27
Association loi 1901. Siret : 343 219 556 00028 - NAF 8559A
Enregistré sous le numéro 82 69 021 83 69. Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'état.
Notre organisme est certifié MASE
MASE RHÔNE-ALPES